

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**Si la Suisse paie la formation coûteuse de spécialistes, ils doivent aussi
pouvoir travailler ici (Mo. 17.3067)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Guignard, Sophie

Citations préféré

Guignard, Sophie 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Si la Suisse paie la formation coûteuse de spécialistes, ils doivent aussi pouvoir travailler ici (Mo. 17.3067), 2018 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 24.05.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Politique sociale	1
Groupes sociaux	1
Politique à l'égard des étrangers	1

Abréviations

SPK-SR	Staatspolitische Kommission des Ständerats
ETH	Eidgenössische Technische Hochschule
MINT	Fächer und Berufe aus den Bereichen Mathematik, Informatik, Naturwissenschaften und Technik.
VZAE	Verordnung über Zulassung, Aufenthalt und Erwerbstätigkeit

CIP-CE	Commission des institutions politiques du Conseil des États
EPF	École polytechnique fédérale
MINT	Branches et métiers des domaines Mathématiques, Informatique, sciences Naturelles et Informatique
OASA	Ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative

Chronique générale

Politique sociale

Groupes sociaux

Politique à l'égard des étrangers

MOTION
DATE: 20.09.2018
SOPHIE GUIGNARD

Le but de la motion du député Dobler (plr, SG) tient dans son titre: **«si la Suisse paie la formation coûteuse de spécialistes, ils doivent aussi pouvoir travailler ici»**. Le libéral-radical souhaite que le Conseil fédéral définisse des conditions pour que les personnes étrangères formées dans les Universités cantonales et Écoles polytechniques fédérales puissent rester en Suisse facilement. Il souhaite ainsi éviter que de la main-d'œuvre qualifiée, en particulier dans les domaines où la pénurie menace, soit contrainte à partir parce que les contingents seraient épuisés.

Malgré un avis défavorable du Conseil fédéral, qui estimait la législation actuelle suffisante, le Conseil national a approuvé la motion par 143 voix contre 41 (40 UDC et un PLR) et deux abstentions (PS et Vert). ¹

MOTION
DATE: 19.03.2019
SOPHIE GUIGNARD

Le Conseil des Etats a suivi le national sur la motion Dobler (plr, SG), intitulée: **«si la Suisse paie la formation coûteuse de spécialistes, ils doivent aussi pouvoir travailler ici»**. Le libéral-radical souhaite éviter la fuite des cerveaux, en modifiant l'ordonnance relative à l'admission, au séjour et à l'exercice d'une activité lucrative (OASA) pour que les personnes étrangères titulaires d'un master ou d'un doctorat dans des domaines souffrant d'une pénurie de personnel qualifié (comme par exemple les disciplines MINT) puissent rester en Suisse au terme de leurs études dans les universités cantonales ou écoles polytechniques fédérales (EPF). Actuellement, le système de contingents de travailleurs et travailleuses de pays tiers les empêche de rester en Suisse, une fois les quotas épuisés.

La CIP de la chambre haute préconisait l'acceptation de la motion, par 7 voix contre une et une abstention. Du côté des parlementaires, le texte a également été largement plébiscité, par 32 voix contre 6 et une abstention. L'opposition, par analogie avec le vote du Conseil national, est probablement à chercher dans les rangs de l'UDC, qui ne s'est pas prononcée durant le débat, en raison peut-être de divergences internes, comme dans la chambre basse. ²

1) BO CN, 2018, p. 1506 s.

2) BO CE, 2019, p. 185 ss.; Rapport de la CIP-CE du 12 février 2019